



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FRANCE  
NATION  
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer



Région  
Hauts-de-France

# Département de l'Oise

## Territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-France

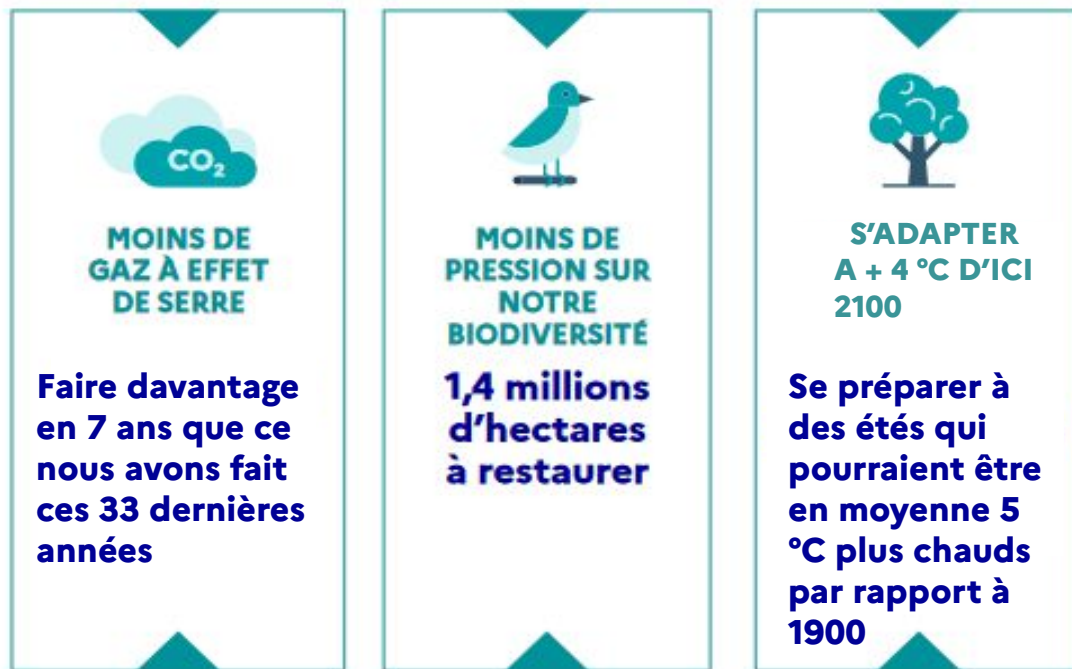
Le 14 décembre 2023

---

# Planification écologique – le cadre national

---

# La planification écologique est une stratégie ambitieuse fondée sur 3 piliers



# + Processus de planification écologique - National

SEPT.  
2022

AVRIL  
2023

JUILLET  
2023

SEPT.  
2023

Travaux de  
planification



Mobilisation  
acteurs et  
déploiement  
de la  
planification



Travaux  
réglementaires

Textes de loi :  
**Loi ENR et loi nucléaire**

Annonces :  
**Plan eau, plan vélo et marche, plan covoiturage, rapport du Conseil d'orientation des infrastructures...**

**Projet de loi de finances 2024 :**  
Définition des trajectoires, mise en œuvre du financement, dépôt et adoption du projet de loi

**Mise en consultation des grandes orientations :**

- Du projet de stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3)
- De la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
- De la stratégie nationale de la biodiversité (SNB)

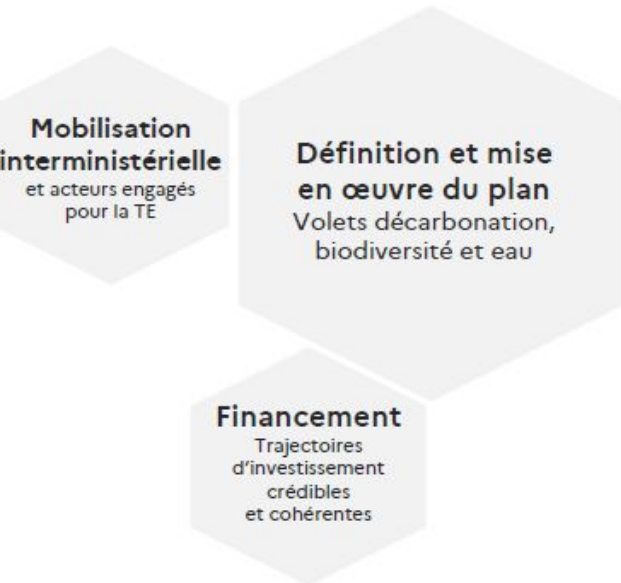
**Projet de loi de programmation énergie-climat**

**Projet de loi Industrie Verte**

**Projet de loi d'orientation agricole**

# L'ensemble des travaux de planification écologique - National

## Structuration de la planification 2022-2023



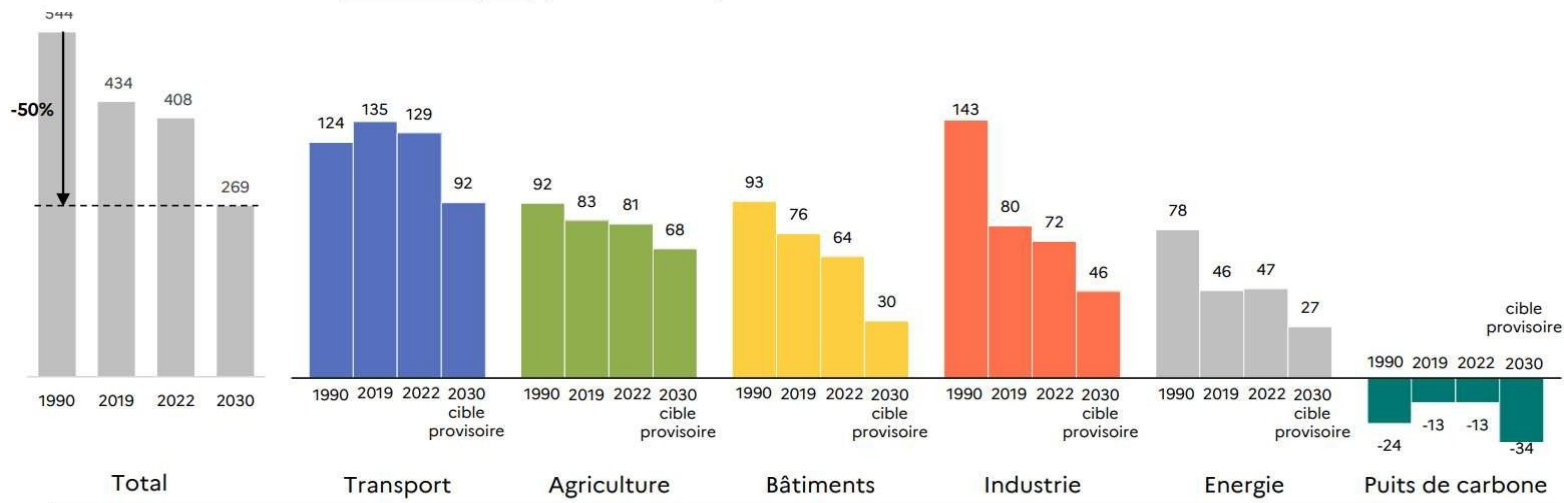
## Accélération du déploiement de la planification 2023-2024



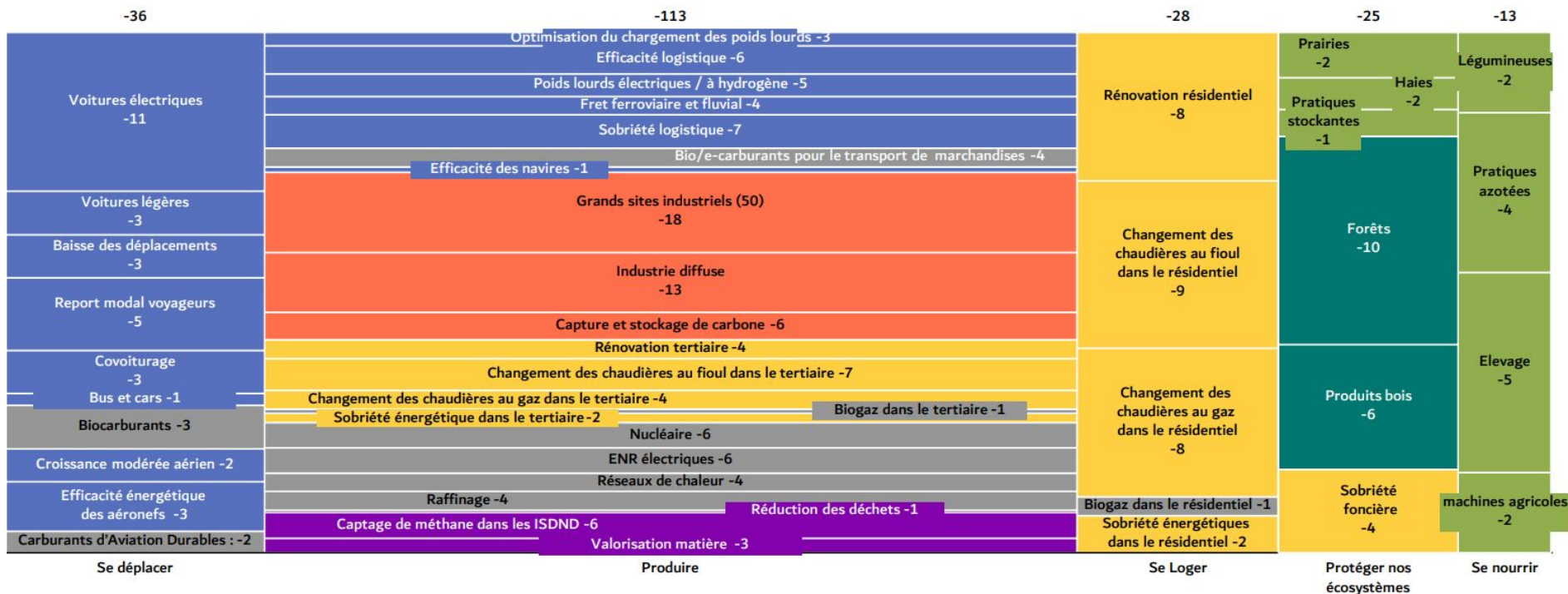
# Réduction de nos émissions : où en sommes-nous ? Vers où allons-nous ?

## Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES



# Plan d'actions collectif de 52 leviers pour atteindre nos objectifs 2030



■ Transport 
 ■ Industrie 
 ■ Bâtiment 
 ■ Energie 
 ■ Puits de carbone 
 ■ Agriculture 
 ■ Déchets

# Territorialisation de la planification écologique

---

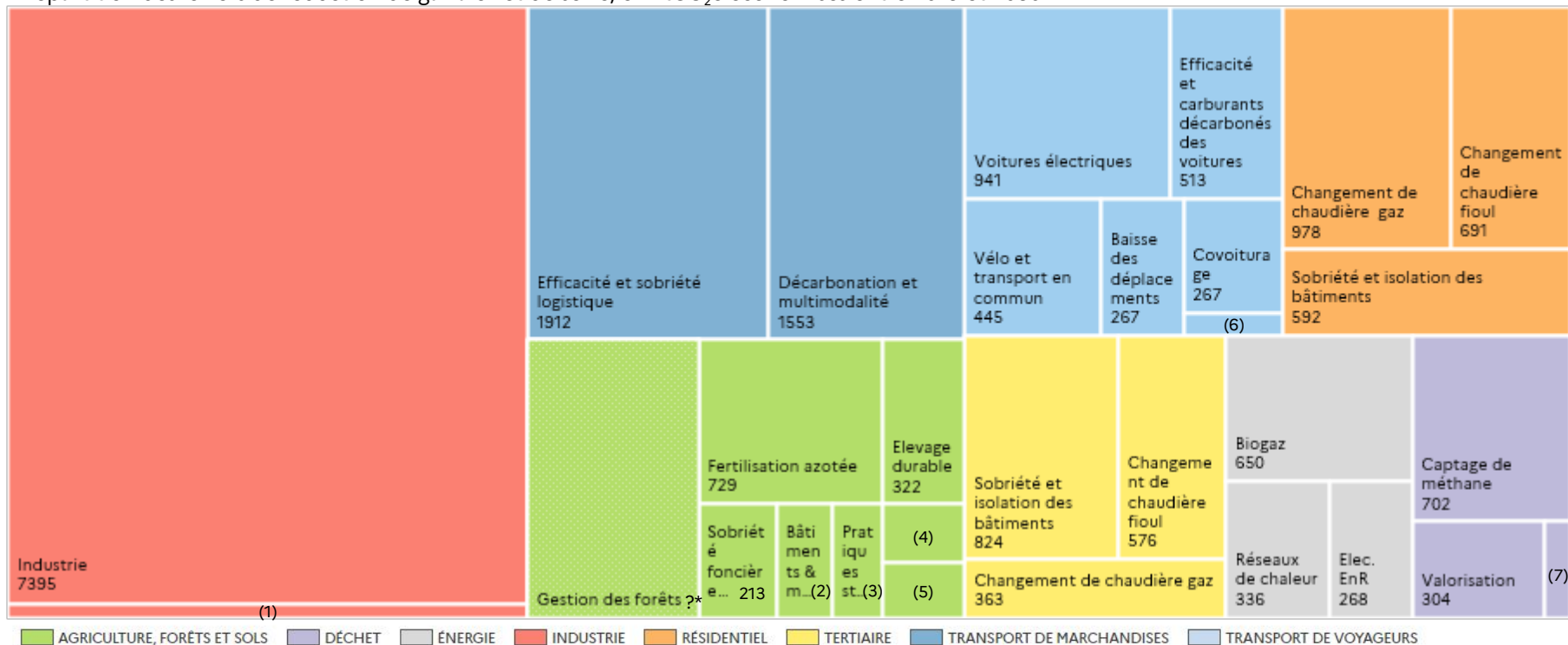


# Caractère de la démarche

- **Répondre à l'urgence** : rectifier la trajectoire d'ici 2030. Le calendrier est donc serré.
- **Ce n'est pas de la planification classique, mais une planification au sens « plan d'actions » concrètes.** On ne touche pas aux SRADDET, PCAET, SCOT etc.. ;
- **Il s'agit bien de traiter du volet décarbonation et du volet biodiversité ;**
- **On valorisera les dynamiques existantes sur le territoire, on veillera à articuler les démarches en cours. C'est un cadre de coordination de l'action ;**
- **C'est très opérationnel** : recensement des projets partis, évaluation de la trajectoire économie de MteqCO<sub>2</sub>, identification des projets nouveaux...
- **C'est une démarche itérative** : on révisé tous les ans, on implémente de nouveaux considérants au fur et à mesure que les lois cadres sont adoptées, on révisé la trajectoire.

# Panorama des leviers de décarbonation en Hauts-de-France

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030

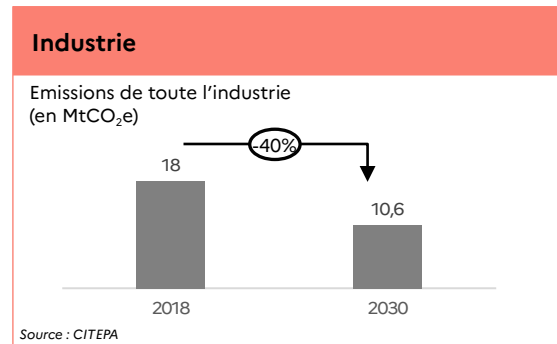
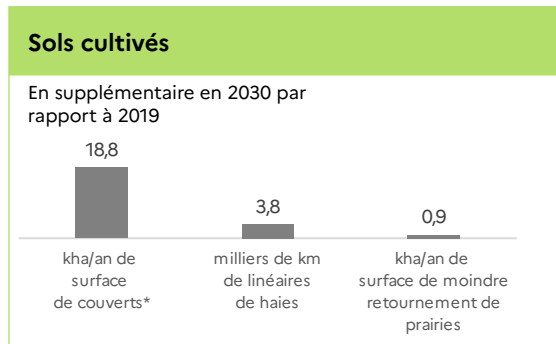
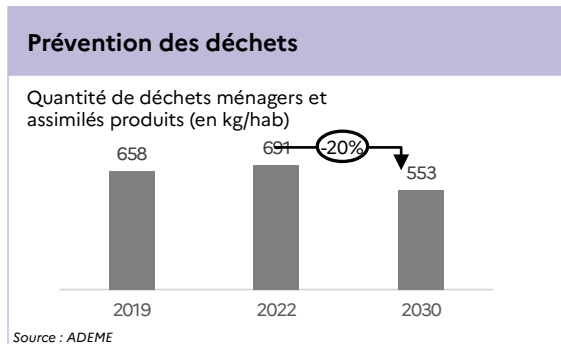
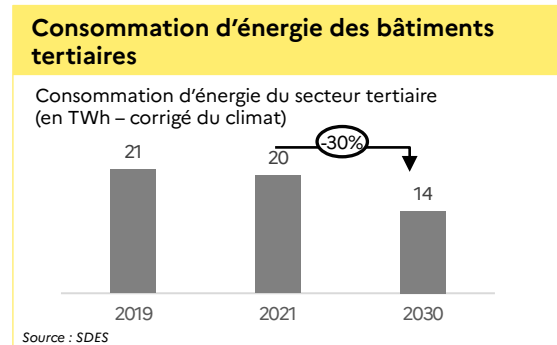
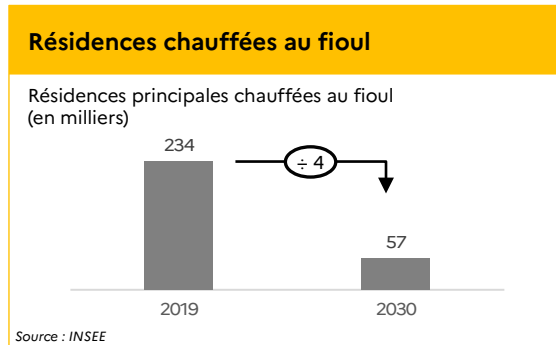
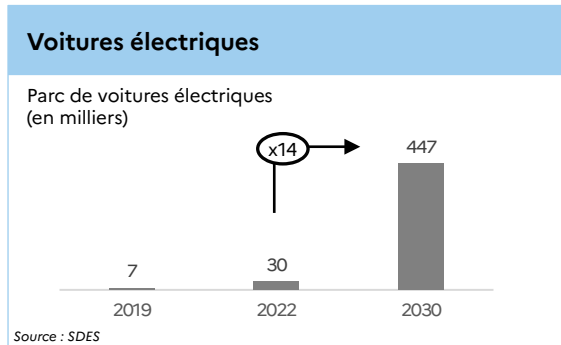


(1) Produits bois : 174 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Bâtiments & machines : 151 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Pratiques stockantes : 134 ktCO<sub>2</sub>e. (4) Gestion des haies : 113 ktCO<sub>2</sub>e. (5) Gestion des prairies: 108 ktCO<sub>2</sub>e.

(6) Bus et cars décarbonés : 53 ktCO<sub>2</sub>e. (7) Prévention des déchets: 60 ktCO<sub>2</sub>e.

\* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

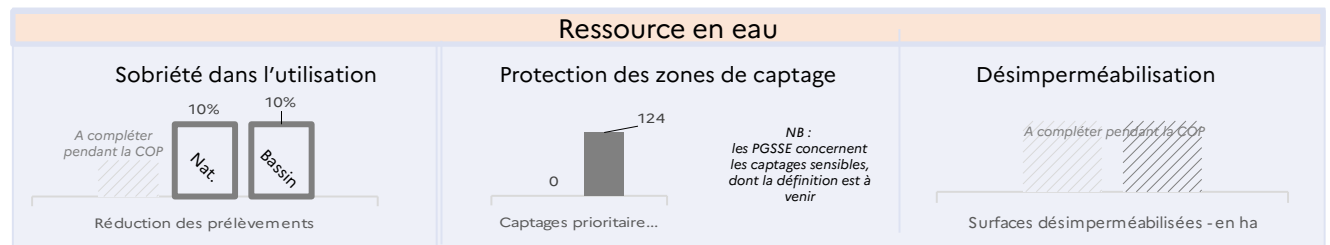
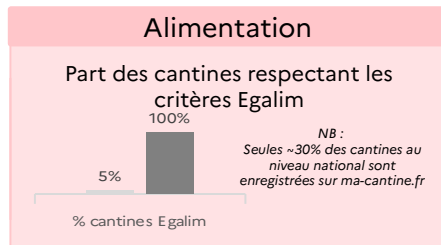
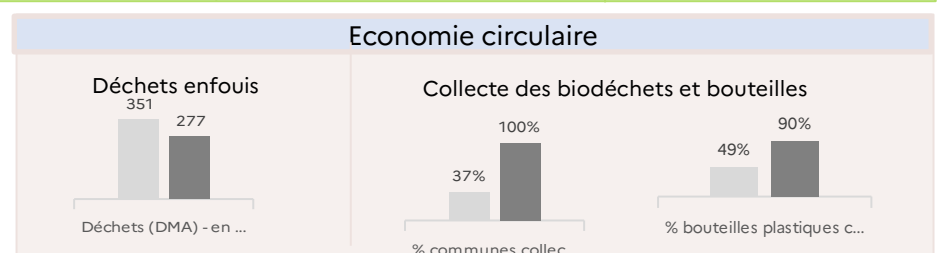
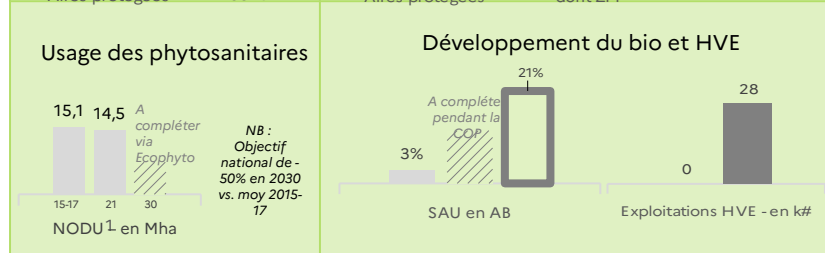
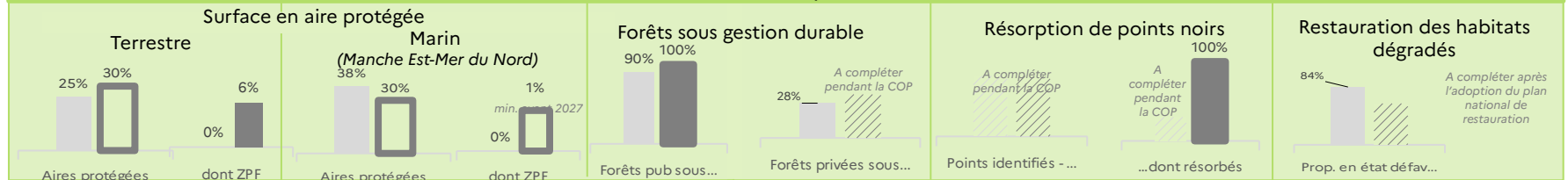
# Quelques illustrations concrètes de ce que cela représente pour la région Hauts-de-France



\*Considérant, à titre illustratif, que tout le levier « Pratiques stockantes » est atteint via la mise en place de couverts végétaux

# Panorama des leviers de préservation de la gestion des ressources en Hauts-de-France

## Préservation des espaces naturels



# Méthodologie et outils

---

# La COP régionale commence par un temps clé de diagnostic du territoire

Les 4 étapes d'une COP régionale :



REALISER UN  
DIAGNOSTIC  
PARTAGE DU  
TERRITOIRE

Prochaine étape



CONDUIRE  
UN DEBAT



CHOISIR LES  
ACTIONS A MENER  
A L'ECHELLE  
INFRAREGIONALE



ETABLIR UNE  
FEUILLE DE  
ROUTE  
REGIONALE 2030

# Territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-

1

## Tenue de la COP régionale

2

## Contributions au diagnostic

Réunions de présentation dans les départements et accompagnement des collectivités  
Réunions de présentation dans les instances de gouvernance thématiques  
Retour qualitatif des collectivités et EPCI

3

## Consolidation du diagnostic

Mise en perspective : expression des collectivités, chantiers thématiques, dynamiques à l'œuvre et objectifs 2030

4

## Débats et association de toutes les parties prenantes

Quelle trajectoire ? Quels leviers actionner ? En conjuguant quelles forces ? Comment accompagner au mieux l'émergence de nouveaux projets ? Comment accélérer ?

5

## Rédaction de la feuille de route 2030

Matérialiser les engagements des territoires à partir des actions identifiées et des débats menés.

Jusqu'au 24  
janvier

Jusqu'à fin  
février

De début mars  
à fin juin

Été 2024

# Chaque collectivité donne sa vision du niveau d'avancement de ses propres actions

Principes de l'approche :

## Un diagnostic collectif

---

*Chaque collectivité (région, départements, EPCI) évalue sa propre action sur son périmètre*

## ...sur la base d'actions concrètes

---

*Ne sont prises en compte dans le pré-diagnostic que les actions engagées (réalisées ou contractualisées / « dans les tuyaux » d'ici 2024) et pas les objectifs planifiés*

## ...qui sera compilée dans une synthèse publique

---

*La vision compilée des mesures et diagnostics sera le diagnostic*  
*Emergeront de ce diagnostic les points forts du territoire et les sujets à prioriser et creuser pour atteindre l'ambition 2030*

---



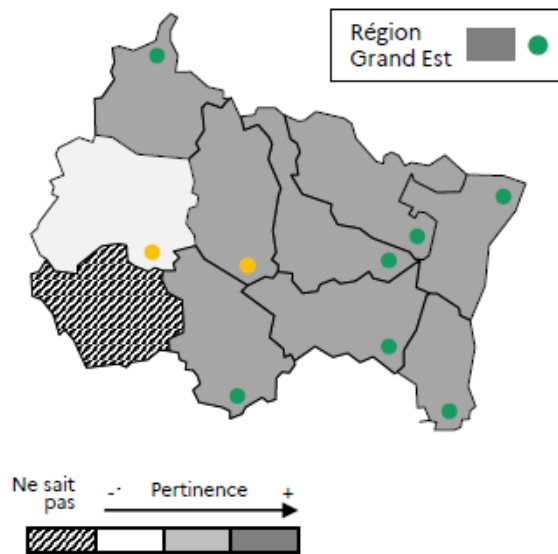
	E	F	G	H	I	J	K
1	<b>Indiquez le type d'actions mises en œuvre, en cours de mise en œuvre ou planifiées sur votre territoire</b>						
2	<b>Si l'action est considérée comme non pertinente pour le territoire, ou qu'aucune action n'est considérée déjà / en cours de mise en œuvre, il n'est pas nécessaire de renseigner les actions</b>						
3	Levier	Type d'action	Action	Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ?	Est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ?	Actions	
13	Transport en commun	Infrastructure	Aménagement des quartiers de gare pour favoriser l'intermodalité et nouveaux services voyageurs (mobilité connectée, information voyageur etc.)	★	<input type="radio"/>		
14	Transport en commun	Accompagnement	Mesures d'acculturation et de communication autour des transports en commun	★	<input type="radio"/>		
15	Transport en commun	Incitation financière	Tarifification du transport en commun	★	<input type="radio"/>		
16	Vélo	Infrastructure	Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo	★	<input type="radio"/>		
17	Vélo	Infrastructure	Mise en place de services de location ou de prêt de vélos	★	<input type="radio"/>		
18	Vélo	Accompagnement	Mesures d'acculturation et de communication autour de la pratique du vélo	★	<input type="radio"/>		
19	Vélo	Accompagnement	Soutien et accompagnement à la filière vente et réparation de vélos	★	<input type="radio"/>		
20	Vélo	Incitation financière	Aide à l'achat de vélos	★	<input type="radio"/>		
21	Réduction des déplacements	Actif propre	Mise en place de services d'autopartage ou mutualisation de flottes	★	<input type="radio"/>		
22	Réduction des déplacements	Actif propre	Réduction et verdissement des déplacements domicile-travail et professionnels des agents: forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture	★	<input type="radio"/>		
23	Réduction des déplacements	Infrastructure	Favorisation du confort et de la sécurité des cheminements piétons	★	<input type="radio"/>		
	Réduction des déplacements	Norme	Généralisation du stationnement payant	★	<input type="radio"/>		

Beaucoup  
 Un peu  
 Pas du tout  
 Je ne sais pas

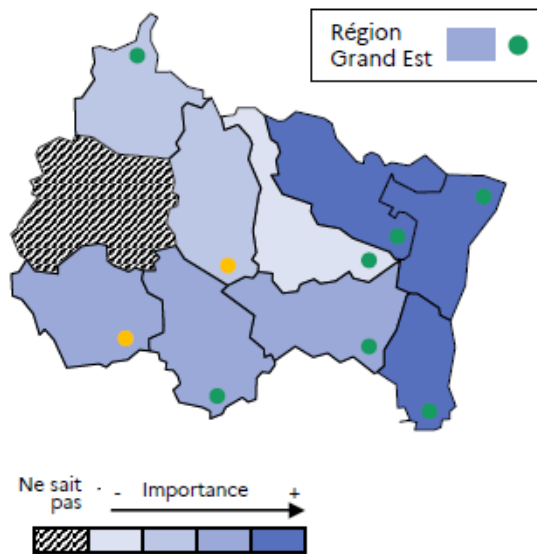
# Les services de l'Etat en région reçoivent les tableaux des collectivités et compilent les informations chiffrées recueillies

Exemple pour un levier illustratif

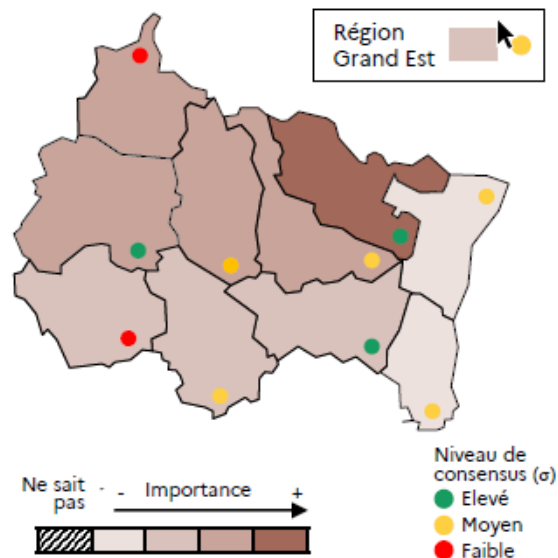
## Indicateur de pertinence du levier pour la collectivité



## Indicateur d'action de la collectivité



## Indicateur d'action collective



# En complément, sur chaque levier, les collectivités seront en charge d'évaluer l'action collective sous forme de 2 questions

Pour le levier véhicules électriques :

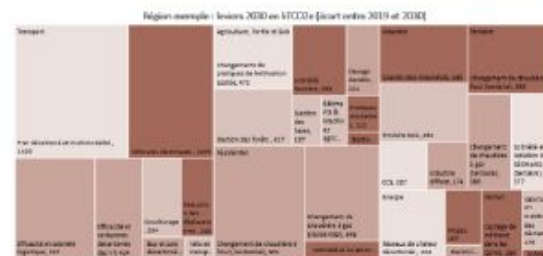
① Ma collectivité peut-elle amplifier son action sur ce levier ?



② Les autres parties prenantes (Etat, entreprises, citoyens, autres collectivités) doivent-elles, à leur niveau, amplifier leur action sur ce levier ?



Résultat du pré-diagnostic sur tous les leviers :



## Références et contacts :

L'ensemble de la démarche nationale:

<https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte/le-secretariat-general-a-la-planification-ecologique>

L'ensemble de la démarche en Hauts-de-France :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Planification-Ecologique-en-region-Hauts-de-France>

Contact en région Hauts-de-France :

[planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

Contact DDT de l'Oise :

[ddt-dto@oise.gouv.fr](mailto:ddt-dto@oise.gouv.fr)

Retour des éléments du diagnostic attendu sur les boîtes :

[planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

[recueilcop@developpement-durable.gouv.fr](mailto:recueilcop@developpement-durable.gouv.fr)

---